



BAC PROFESSIONNEL (Niveau 4) CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

**DATE DE FORMATION :**

De septembre 2024 à juin 2026

De septembre 2024 à juin 2027

DUREE : *(suivant positionnement)*

Formation sur 2 ans après un CAP (1360h)

Formation sur 3 ans après la 3^{ème} (1900h)

PUBLIC : de 16 à 29 ans révolus*

**Déroptions aux limites d'âge prévues selon le profil du candidat*

LIEU DE FORMATION :

CFA de Meurthe-et-Moselle
BP 50019 54220 MALZEVILLE
03 83 18 12 12

CONTACT : Responsables de formation

natacha.charpy@educagri.fr

jerome.jorge@educagri.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Acquérir** des connaissances liées à l'élevage des animaux
- **Être** compétent dans la gestion technico-économique d'un élevage
- **Maîtriser** la conduite des cultures dont fourragères et céréalières
- **Être** capable d'intervenir avec des matériels et d'assurer la maintenance de premier niveau
- **Analyser** un système de production et proposer des projets d'amélioration



BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

METIERS PREPARES ET DEBOUCHES

Le titulaire du BAC Professionnel CGEA est polyvalent et multi-compétent. Il doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Il peut exercer les métiers suivants :

- Responsable d'entreprise agricole
- Ouvrier/ère agricole hautement qualifiée

Activités :

Gère l'exploitation dans une perspective de durabilité et en fonction du contexte.

Analyse et utilise les résultats technico-économiques et financiers de l'exploitation pour réguler son fonctionnement.

Met en œuvre les différentes activités de productions animales et fourragères, de transformation, de commercialisation de produits et services de l'exploitation.

POURSUITE D'ETUDES

- **BTS** Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE)
- **Certificat de Spécialisation** (Tracteurs et Machines agricoles)

PREREQUIS

- Après un CAP, pour une entrée en classe de première et une formation sur 2 ans.
- Après une classe de troisième, pour une entrée en classe de seconde et une formation sur 3 ans.
- Validation d'un projet professionnel dans les métiers de l'agriculture

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Soumis à la signature d'un Contrat d'apprentissage

ADAPTATION DE LA FORMATION

- Prise en compte des pré acquis pour adapter le parcours de formation et prise en compte du handicap par notre référent

ACCESSIBILITE A LA FORMATION

- Notre référent Handicap à votre disposition au 03.83.18.12.08

PROGRAMME DE LA FORMATION

- MG1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel : Biologie, physique-chimie, mathématiques, TIM
- MG2 : L'exercice du débat à l'aire de la mondialisation : Français, documentation, histoire-géographie, EMC
- MG3 : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles : Français, ESC, anglais

- MG4 : Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales : EPS, ESC, histoire-géographie, EMC
- MP1 : Pilotage de l'entreprise agricole
- MP2 : Entreprise agricole, marchés et territoires
- MP3 : Gestion de l'entreprise agricole
- MP4 : Gestion durable des ressources et agro-système
- MP5 : Conduite d'un processus de production
- MP6 : Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production
- Activités pluridisciplinaires
- Module d'Approfondissement Professionnel : produire autrement, quelle (s) agriculture (s) pour demain

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation dispensée en présentiel
- Pédagogie de l'alternance, retour sur expérience
- Apports de connaissances théoriques
- Mises en situation professionnelle
- Travaux Pratiques sur notre **plateau technique** (exploitation agricole)

MODALITES D'EVALUATION DES OBJECTIFS

- Contrôles formatifs et certificatifs tout au long de la formation
- Entretiens individuels semestriels
- Bulletins semestriels

MODALITES DE VALIDATION

Formation diplômante (Pas de validation partielle)

- Evaluations ponctuelles terminales
- Evaluations certificatives en cours de formation

MODALITES D'ALTERNANCE

- 1 à 2 semaines au centre et de 1 à 4 semaines en exploitation agricole

REMUNERATION

- Selon la réglementation en vigueur : www.service-public.fr (apprentissage)

COÛT DE LA FORMATION

- Employeur : A partir de 8200 € par année de formation, pris en charge par l'OPCO de branche
- Apprenti : aucun frais, aucun reste à charge

BILAN DE LA SESSION 2023

Taux de réussite	60 %
Taux d'insertion en sortie de formation	100 %
Taux d'appréciation des apprenants	50 %

Indicateurs de résultats :
[InserJeunes \(education.gouv.fr\)](http://InserJeunes.education.gouv.fr)